

Assemblée Générale du 6 décembre 2024

Ordre du jour : Accueil du président

Rapport moral

Rapport financier et budget prévisionnel

Rapport d'orientation

Election du Tiers sortant

Questions diverses

Le président Francis Prouteau souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence, notamment :

M Louis Guédon, député-maire honoraire des Sables d'Olonne

Mme Drouet, directrice du collège,

Mme Lopez, représentant la mairie des Sables d'Olonne

Il prie de bien vouloir excuser de leur absence :

M Moreau, Maire des Sables d'Olonne

Le père Nouaoui, Curé de la paroisse Sainte-Marie des Olonnes

M Nouvel, Directeur Diocésain

Mme Billon, sénatrice

M Buchou, député

M Dejean, adjoint à la culture

Mme Pinaud et M Chénéchaud, conseillers départementaux

Mme Hordenneau, déléguée au patrimoine

Mme Laderrière, déléguée aux animations culturelles

Francis Prouteau déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale. Il remercie les collectivités, la ville des Sables d'Olonne, représentée par Mme Sophie Lopez, ainsi que le département pour leur soutien financier dans nos animations et notamment pour le Festival José David.

Il remercie aussi la DRAC et à nouveau le Département qui nous accompagnent financièrement dans la restauration de l'autel à baldaquin de Jean-Emmanuel Mercier, sans oublier la Fondation du Patrimoine et son président départemental Patrick Nayl avec qui nous avons signé une convention, parrainée par l'un de nos plus fidèles adhérents : M Louis Guédon.

Il remercie les adhérents et les fidèles donateurs ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration, le collège Notre-Dame de Bourgenay et sa directrice Mme Drouet dont la collaboration facilite le fonctionnement de l'association et qui participe aussi financièrement à la rénovation de la chapelle.

Il rappelle que 2024 a été une année charnière pour les « Amis de la Chapelle » au regard des nombreuses actions réalisées qui répondent à notre raison d'être à savoir : « Restaurer les trésors existants de la chapelle et en faire un lieu Pédagogique, Culturel et Culturel ouvert sur la cité. »

Il laisse ensuite la parole à Mme Drouet, directrice du collège.

Mme Drouet en quelques mots remercie Francis Prouteau et indique qu'elle est particulièrement heureuse de participer à la rénovation de cette chapelle qui est une véritable opportunité pour le collège. Tous les établissements n'ont pas la chance de posséder un tel lieu qui offre la possibilité de manifestations internes au collège, mais aussi de rencontres culturelles ouvertes sur la ville comme l'a rappelé quelques instants

auparavant le président. Elle ajoute qu'il est très agréable de travailler en parfaite symbiose avec les « Amis de la Chapelle ». Mme Drouet termine en annonçant que la Direction Diocésaine a l'intention de poursuivre la restauration de la chapelle, qu'il s'agisse de l'insonorisation, du chauffage, de l'électricité ou encore de sièges pour recevoir le public et les parents d'élèves dans les meilleures conditions. Tous ces travaux s'étaleront naturellement sur plusieurs années.

Le président remercie Mme Drouet pour ses propos et laisse la parole au secrétaire Luc Rambaud qui présente le rapport moral sur fond de diaporama préparé par Marguerite Soulard

Rapport Moral

I Animations

Commençons par rappeler notre présence au Forum des Associations, les 26 et 27 janvier au centre Leclerc. Ce genre de manifestations est l'occasion de nous faire connaître : nous avons même enregistré 3 adhésions et nous avons aussi pu faire en même temps la promotion du Festival José David.

Le premier week-end d'avril est devenu une date incontournable puisque du **vendredi 5 au dimanche 7**, se sont tenues les Journées Européennes des Métiers d'Art. Le vendredi après-midi 5 était réservé aux élèves du collège : ceux de quatrième, de sixième et cinquième SEGPA ainsi que les élèves appartenant au dispositif ULIS. 22 exposants ont présenté leurs oeuvres et leur savoir-faire devant un public toujours nombreux et passionné. Nous avons aidé au montage et démontage des différents stands et nous nous sommes aussi fait connaître au cours du samedi et du dimanche. Cette manifestation devenue traditionnelle et qui connaît un grand succès sera reconduite en 2025.

Après les JEMA, la chapelle a accueilli en juin 2 concerts :

- le **jeudi 13 juin à 18 h**, les classes CHAM du collège ont donné leur concert de fin d'année sous la direction de leur excellent professeur Simon Crépeau.

- le **vendredi 28 juin**, Chantal Gauducheau dirigeait le **NOURA**, qui a désormais pris l'habitude de se produire dans la chapelle.

Deux belles soirées où, jeunes et moins jeunes ont montré l'étendue de leur talent devant une chapelle comble à chaque fois.

Le **12 juillet**, la chapelle a entendu les cinq violoncellistes du quintette **Uccelli**, dans un voyage littéraire et musical autour de la langue espagnole.

Enfin, le point d'orgue de la saison musicale reste le **Festival José David** pour quatre concerts, les **12, 14, 16, et 18 août**, avec cette année un programme musical autour de la Grèce et de la Méditerranée et une innovation, la présence du magicien Jan Maad lors du concert du 18 août. Comme toujours, ce furent des concerts de grande qualité, tant dans les choix musicaux de sa directrice artistique Magali Goimard que dans les interprétations de haut niveau des chanteuses et chanteur aussi bien que des instrumentistes.

Le compte rendu de ces différentes manifestations est à lire sur le site des « Amis de la Chapelle », à la rubrique « Manifestations » .

Pour terminer cette première partie, rappelons l'ouverture de la chapelle lors des **Journées du Patrimoine**. Depuis 3 ans maintenant, sur une idée d'Anne Gasnier, la chapelle présente une exposition aux visiteurs. Cette année, le thème choisi était celui des « **P'tits potins du coin** » qui présentait divers lieux de rencontre aux Sables, à La Chaume, à Olonne et au Château, ainsi qu'un autre lieu consacré celui-là aux Phares. Des parasols posés devant la table de communion rappelaient aussi (si besoin en était !) le côté station balnéaire de notre cité.

Passons maintenant à la seconde partie de ce rapport, celle des travaux.

II Les travaux

Commençons par l'insonorisation de la chapelle.

Ces travaux ont eu lieu la dernière semaine de janvier. Ils ont consisté à poser du placoplâtre sur le mur de l'entrée, à la fois au rez-de-chaussée et dans la tribune. Quelques-uns d'entre nous, encadrés par un professionnel ont ferrailé et posé les plaques, le professionnel Jean-Pierre, s'occupant de la pose des bandes. L'entrée a ensuite été peinte. Reste à peindre la tribune. Précisons que le coût des matériaux a été assuré par le collège, que l'entreprise Vendée Matériaux a facturé le prix artisan et assuré la livraison gratuitement. Ajoutons enfin que l'entreprise Michel Laurent de La Mothe-Achard est venue monter et démonter les échafaudages nécessaires à l'opération. Et ceci, gracieusement, comme à son habitude!

Que ces deux entreprises soient ici vivement remerciées.

Passons maintenant au **fronton** de la chapelle.

Celui-ci est désormais orné d'une sculpture métallique qui permet maintenant d'identifier clairement le lieu pour les passants de la rue des Religieuses. Cette sculpture en fer forgé au dessin sobre et à la couleur bronze met bien le clocheton en valeur, surmonté d'une croix, créant un fort contraste avec le fond clair du mur. Merci à Anthony Sauvatre, de la forge de la Hulotte à Vouillé - les - Marais pour la qualité de son travail.

L'autre grand chantier est bien sûr la restauration de l'autel à baldaquin de Jean-Emmanuel Mercier.

L'autel à baldaquin

En 2023, la ténacité de notre président et de notre trésorier ont permis que la Région, par l'intermédiaire de la Drac, et le Département se sont intéressés à la restauration de cet autel, mais aussi à la remise en état du plancher et des assises sur lesquelles il repose. Deux entreprises ont la charge du chantier : l'entreprise Arthema, sise à Bouguenais en Loire-Atlantique et les Ateliers de la Chapelle dont le siège se trouve à Sèvremoine dans le Maine et Loire. Francis Prouteau vous détaillera les différentes étapes de cette restauration.

Sur le plan financier, l'opération se monte à 211 000 €, financés jusqu'à 65 % par la Drac et le Département. Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine, par l'intermédiaire de son président départemental Patrick Nayl et de Mme Gomord en charge de cette fondation aux Sables d'Olonne vont aussi nous aider pour le financement de cette opération conséquente. Là aussi, notre trésorier Dominique Gaborit pourra vous donner des informations supplémentaires à ce sujet.

La convention avec la Fondation du Patrimoine a été signée le **vendredi 7 juin** et le parrainage de l'opération a été proposé à Louis Guédon, député-maire honoraire des Sables d'Olonne, fidèle adhérent de notre association et toujours présent à nos multiples manifestations.

Pour clore ce rapport moral, retenons que nos activités correspondent en tous points aux objectifs que nous nous sommes fixés en juin 2012 lors de la création des « Amis de la Chapelle ».

Le président Francis Prouteau reprend la parole et soumet le rapport moral à l'approbation de l'assemblée : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il laisse ensuite la parole au trésorier Dominique Gaborit qui présente le rapport financier et le budget prévisionnel

Rapport financier et budget prévisionnel

Au premier octobre, le total des dépenses pour l'année 2024 s'élève à **17584,49 €**. Les recettes ont été de **18541, 24 €**, ce qui fait apparaître un bénéfice sur l'exercice de **956,75 €**. Nous avons en caisse **11330, 05 €**, notre solde comptable est de **12286, 80 €**.

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 prévoit côté **Dépenses, 3000 €** de charges de fonctionnement et **14500 €** pour le Festival José David. Il faut aussi compter les tranches 1 et 2 de la restauration de l'autel à baldaquin qui s'élèvent à **163 262, 40 €**.

Côté **Recettes**, nous demandons à la ville des Sables d'Olonne **2000 €** de frais de fonctionnement et **10 000 €** pour le Festival. Nous demandons par ailleurs **1500 €** au Conseil Départemental. Nous comptons aussi sur les adhésions, les recettes des différents concerts et les dons. Les subventions pour la restauration de l'autel se montent à **57 141, 84 €** pour le Département et **49 978, 72 €** pour la DRAC.

Le budget prévisionnel pour 2025 est ainsi estimé à **180 762, 40 €**.

Après la présentation de tous ces chiffres, le président soumet ce rapport à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Francis Prouteau aborde ensuite la quatrième partie de l'ordre du jour : le rapport d'orientation.

Le rapport d'orientation.

Pour commencer, le président invite les participants au concert de Noël de la **classe CHAM** du collège le **jeudi 19 décembre à 18h30** dans la chapelle.

En 2025, les travaux de restauration se poursuivront dans la chapelle et en atelier pour les parties suivantes :

- **courant janvier**, un échafaudage sera installé autour du baldaquin. Il servira à maintenir en suspension les colonnes, la gloire et l'ange thuriféraire, alors que les meubles du soubassement partiront en atelier.

Pendant la durée des travaux, notre souhait est de maintenir nos animations.

Début avril, ce seront les **Journées Européennes des Métiers d'Art**.

Pendant les deux jours d'exposition, les « Amis de la Chapelle » seront à pied d'oeuvre pour aider le collège dans l'organisation de cette manifestation.

En **juin**, avec le concert de fin d'année de la **classe CHAM**, nous espérons bien la venue d'autres chorales dans notre chapelle.

2025 verra la **12 ème édition du Festival José David**, pour laquelle Magali Goimard devrait nous donner sa programmation en fin d'année.

Pour l'ouverture de la chapelle aux **Journées du Patrimoine**, au regard de l'expérience positive de ces deux dernières années en nombre de visites, nous organiserons une exposition en lien avec les métiers d'art qui interviennent dans la restauration des bâtiments religieux.

2025 sera aussi l'année où il nous faudra rechercher des partenaires financiers et des donateurs pour la restauration de l'autel.

Après avoir exposé toutes ces perspectives, le président passe à l'élection du Tiers Sortant.

Election du Tiers sortant

Le Tiers Sortant à renouveler est composé de :

Dominique Gaborit, Luc Rambaud, Jean-Luc Landreau.

Ces trois personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité des membres présents. Le Conseil d'Administration a par ailleurs le plaisir d'accueillir Martine Albert et Rolane Godet auxquelles nous souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

En l'absence de questions diverses, Francis Prouteau clôt l'assemblée générale 2024 et invité les participants à partager le verre de l'amitié

Le réacteur de séance Luc Rambaud